

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

13 décembre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 485)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 334

présenté par  
le Gouvernement

**ARTICLE 60****Mission « Relations avec les collectivités territoriales »**

À la première phrase de l'alinéa 28, substituer à la première occurrence du montant :

« 90 millions d'euros »

le montant :

« 110 millions d'euros ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le Gouvernement propose d'augmenter la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU) de 110 millions d'euros en 2018, une augmentation de 90 millions d'euros étant actuellement prévue dans le projet de loi de finances pour 2018. Cette mesure portera à 5,3 % l'augmentation de la DSU par rapport au montant de la dotation en 2017. Celle-ci sera portée à 2,2 milliards d'euros.

Cette progression de la péréquation en faveur des communes urbaines les plus pauvres permettra de tenir l'engagement pris par le Président de la République envers les villes de banlieues, dont les dotations seront ainsi consolidées en 2018 malgré l'écrêtement des dotations de compensation figées comprises dans le périmètre des « variables d'ajustement ». Dans un contexte de stabilité du montant de la dotation globale de fonctionnement (DGF), une hausse plus soutenue de la péréquation verticale permettra de tenir cet engagement.